

Le droit de dire - la liberté d'expression

Education à la citoyenneté

4e 3e

Olympio (Association)

€ 1190.00

🕒 6

Lieux :

Nombre d'élèves : 90 +

DESCRIPTION

"La liberté d'expression définit la démocratie". Elle est un principe affirmé par nos textes fondamentaux.

Toutefois, ces mêmes textes précisent que l'exercice de cette liberté comporte des devoirs et des responsabilités. Elle ne peut donc être totale et illimitée: elle est encadrée par la loi.

"Le droit de dire" offre l'occasion de comprendre la nécessité de ces limites dans la vie quotidienne, dans le milieu professionnel, dans les réseaux sociaux et dans la presse où l'humour, l'outrance et la parodie sont protégés.

Rapidement griffonnés, des visuels rendent compte des nécessaires limites à la liberté d'expression: appel à la violence et à la haine, incitations aux crimes et délits, autocensure, pression de l'opinion.

INTERVENTION (durée totale 2 heures)

Animation interactive de 2 heures devant un groupe classe

3 interventions / jour avec un briefing équipe éducative et bilan

COÛT GLOBAL

1 190 euros par jour

CONTACT

Martine CHOPY / 01 45 06 12 08

<https://www.olympio.fr> - Facebook :